



Ville d'Esch-sur-Alzette
Secrétariat
Annonce publique de la séance :
le 8 juin 2018
Convocation des conseillers :
le 8 juin 2018

Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

Séance du 15 juin 2018

Présents : Georges Mischo, Bourgmestre, Martin Kox, Andre Zwally, Pierre-Marc Knaff, Mandy Ragni, Echevins, Henri Hinterscheid, Taina Bofferding, Mike Hansen, Christian Weis, Bruno Cavaleiro, Denise Biltgen, Marc Baum, Daliah Scholl, Tom Bleyer, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général
Excusés : Vera Spautz, Jean Tonnar, Daniel Codello, Luc Majerus, Line Wies, Conseillers

Le Conseil Communal;

Objet : 11. Transactions immobilières; décision

Vu l'acte d'échange signé entre le 15 juin 2018 par le Collège des Bourgmestre et Echevins de la Ville d'Esch et par les représentants légaux du Fonds de Logement;

Considérant qu'il s'agit d'un acte d'échange de terrain entre la Ville et le Fonds du Logement dans le contexte des constructions à réaliser/réalisée par la Ville/le Fonds sur les lots 6N, 7N, 5S-E, 6S-B1, 6S-B2, 7S, 7SA, 3SA ;

Considérant que les biens échangés sont estimés de part et d'autre à la somme de 496.108,00.-€ de sorte qu'il n'y a pas lieu à paiement d'une soulte;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi;

**approuve
à l'unanimité**

l'acte d'échange du 15 juin 2018 entre la Ville d'Esch-sur-Alzette et le Fonds du Logement.

en séance

date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 26.07.2018
Pour expédition conforme,
Le secrétaire général Bourg mestre



SECRETARIAT GENERAL
Pit BIEVER
30.08.2018

N° T11/2018

Vu et approuvé

Luxembourg, le 27.08.2018

Pour le Ministre de l'Intérieur

p.s.d.